

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 8-9

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

goutte d'eau, vous verrez les spores sortir par plusieurs ouvertures sous forme de boudin; au microscope, elles sont hyalines et mesurent 10-12 sur 2,5-3 millièmes de millimètre.

„J'ai cherché le nom dans le genre *Phoma*, puis (comme il y a plusieurs orifices), dans le genre *Dothichiza*. Ce doit être la forme primaire d'un *Discomycète*, qui viendra peut-être à son complet développement dans le bocal ouvert. Rehm l'appelle *Cenangium abietis* = *C. ferrugineum* Fries = *Peziza abietis* Pers.

„Vous voyez que mes observations concordent avec celles de Tulasne.“

Le 27 novembre 1907, les plantules de sapin étaient toujours en observation chez M. D. Cruchet, et mes notes à ce sujet s'arrêtent là.

Montcherand, le 30 mai 1922.

M. Moreillon,
Inspecteur forestier.

CHRONIQUE.

Station fédérale de recherches forestières. M. C. Albisetti, inspecteur forestier fédéral à Berne, ayant démissionné comme membre de la commission de surveillance de la Station, le Conseil fédéral a nommé pour le remplacer M. E. Muret, inspecteur forestier cantonal à Lausanne. Nos vives félicitations!

CANTONS.

Valais. M. Emile Rhyn, ayant été appelé à un autre poste, vient d'être remplacé, comme inspecteur forestier de l'arrondissement de Goms, par M. P. Kuntschen, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, à Sion.

Argovie. Les amis et camarades de M. Lier, gérant des forêts communales de Rheinfelden, apprendront avec chagrin que l'état de sa santé l'a obligé à donner sa démission. Nous formons les meilleurs vœux pour le rétablissement de cet aimable camarade.

Son successeur vient d'être désigné en la personne de M. Fritz Wunderlin, expert forestier.

Schaffhouse. M. E. Rhyn, ci-devant inspecteur forestier d'arrondissement à Brigue, vient d'être nommé gérant des forêts de la commune de Neunkirch. Il succède en cette qualité à M. Hitz, promu inspecteur d'un des trois arrondissements schaffhousois.

Soleure. M. Max Jecker, auparavant adjoint au V^e arrondissement, vient, ensuite de la démission de M. Ludwig Furrer, d'être promu inspecteur de cet arrondissement; son domicile est à Busserach.